



**AGIR
SUR LA SANTÉ
DANS LES
TERRITOIRES RURAUX
L'ALIMENTATION**

www.fabrique-territoires-sante.org
contact@fabrique-territoires-sante.org

Campus Condorcet
5 cours des Humanités
93322 AUBERVILLIERS

Twitter – @FabTerrSante
Siret – 537 674 707 00048

L'ALIMENTATION EST UN DÉTERMINANT DE LA SANTÉ
ESSENTIEL. AGIR SUR CE DÉTERMINANT À L'ÉCHELLE D'UN
TERRITOIRE, C'EST TOUT À LA FOIS AGIR SUR LES FACTEURS
DE PROTECTION DE NOMBREUSES PATHOLOGIES (CANCERS,
MALADIES CARDIOVASCULAIRES, OBÉSITÉ...), CONTRIBUER À
RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ ET S'INSCRIRE
DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.
« EN MILIEU RURAL, L'ALIMENTATION INTERROGE LES MODES
D'HABITER, AINSI QUE LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
ET LE LIEN SOCIAL. C'EST UN LEVIER MAJEUR
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL • »

• DELFOSSE Claire, « L'alimentation: un nouvel enjeu pour les espaces ruraux »,
L'Information géographique, 2019/4 (Vol. 83), p. 34-54. DOI: 10.3917/lig.904.0034.
URL: <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2019-4-page-34.htm>

TABLE DES MATIÈRES

1. DE QUOI PARLE-T-ON?

LE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

2. ET CONCRÈTEMENT? AGIR...

AGIR SUR L'OFFRE

3. RESSOURCES ESSENTIELLES

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

CHIFFRES CLEFS

En 2022, 16% des Français déclarent ne pas manger à leur faim*. Par ailleurs, le budget consacré à l'alimentation constitue pour certaines familles la variable d'ajustement des dépenses contraintes, avec un impact tout à la fois sur la qualité et la quantité des produits consommés. *

Plus de la moitié des personnes en situation de précarité alimentaire* ne font pas appel aux dispositifs d'aide. Ce non-recours est en partie lié à sa dimension stigmatisante et à une méconnaissance des droits.

Dans les années 90 entre 25 et 30% des commerces alimentaires ont disparu en milieu rural.

Il existe un gradient géographique de l'obésité. En effet, 39% des personnes qui vivent en zones rurales sont en surpoids vs 22 % à Paris.

* <https://www.credoc.fr/publications/la-debrouille-des-personnes-qui-ne-mangent-pas-toujours-a-leur-faim>

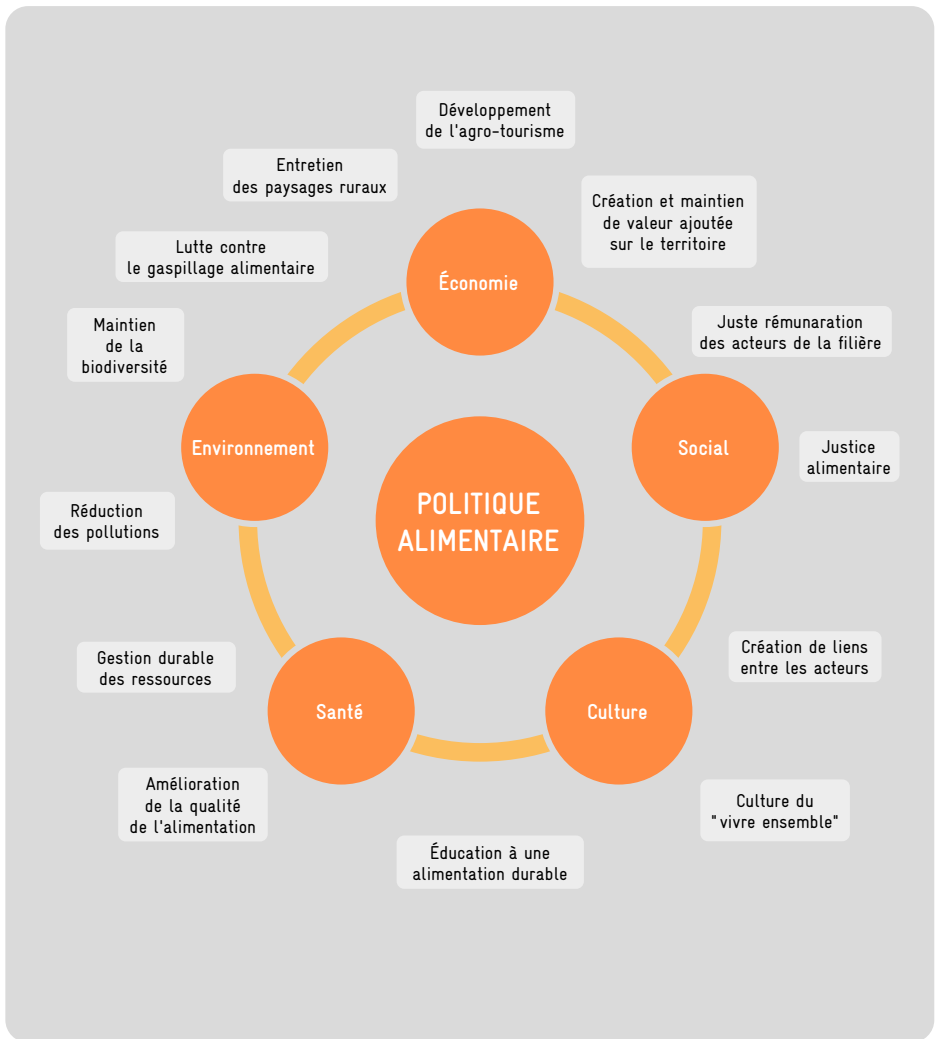
• <https://www.famillesrurales.org/observatoire-prix-2022>

• « situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri »

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

« la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Elle comprend 4 dimensions: la disponibilité, l'accès physique et économique, l'utilisation (préparation...) et l'inscription dans le temps de ces trois dimensions (*Source sommet mondial de l'alimentation 1996*)

Mener une politique locale de l'alimentation nécessite de s'inscrire dans un système complexe où de nombreuses dimensions sont à prendre en compte: économique, culturelle, sociale, sanitaire... Dès lors, elle implique des partenaires/acteur-rices issues de mondes très différents: producteur-rices, institutions, population, professionnels-le du social et de santé, élu-es, associations... Elle constitue de ce fait une thématique particulièrement « mobilisatrice » sur le territoire et une opportunité d'expérimenter une démarche globale et transversale de promotion de la santé répondant aux besoins de la population.



source schéma :
https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Reperes_et_outils_pour_construire_votre_Projet_Alimentaire_Territorial_cle03d135.pdf

Être vigilant.e quant aux idées reçues sur les questions d'alimentation en milieu rural.

- La proximité avec le monde agricole pourrait laisser croire que l'accès à une alimentation de qualité et de proximité est plus facile pour les habitant.es des territoires ruraux. Mais cela ne va pas de soi. De nombreux agriculteur.rices, ne cultivent pas de produits destinés au marché local. Par ailleurs, pour certaines exploitations, la question de la transformation des produits (lait, viande...) nécessite des installations, une organisation et la création de modèles économiques adaptés.
- La précarité alimentaire serait moins importante en milieu rural, du fait de la possibilité, d'une autoproduction. La question de la précarité alimentaire est peu explorée et encore mal connue du fait de cette représentation. Par ailleurs, la moindre présence de structures d'accompagnement social sur les territoires la rend moins visible.

2. ET CONCRÈTEMENT? AGIR...

AGIR SUR L'OFFRE

FAVORISER DES CIRCUITS ALIMENTAIRES COURTS

Le recours grandissant à des fournisseurs locaux se heurte parfois au manque d'offre sur le territoire ou à la sur sollicitation de ceux existants. D'où l'importance de:

- Favoriser le développement de nouvelles filières (filrière chanvre par exemple).
- Accompagner l'installation de structures de transformation de la production locale (laiterie, conserverie...).
- Soutenir l'installation de nouvelles et de nouveaux agriculteurs et agricultrices dont la production alimentera les cantines et les structures de restauration collective au niveau local. En effet, même si les marchés publics constituent aujourd'hui de réelles opportunités pour développer une alimentation de qualité sur les territoires, encore faut-il qu'il existe de prestataires susceptibles de répondre aux cahiers des charges.
Si besoin créer une ferme municipale qui assure l'approvisionnement des structures du territoire et palier cette difficulté.

DÉVELOPPER DES LIEUX D'ACHAT

La question de la mobilité constitue un frein important de l'accès à une alimentation de qualité en milieu rural. Imaginer des structures mobiles et soutenir le commerce de proximité, notamment à travers le soutien et/ou le développement de marchés valorisant les produits locaux, constituent des pistes pertinentes pour garantir une offre au plus près de la population et contribuer à réduire les inégalités. La valorisation de ces mêmes produits peut aussi passer par un étiquetage spécifique, valorisant la provenance des produits, y compris en restauration collective, portage de repas à domicile...

S'APPUYER SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Les prestations relatives aux cantines scolaires, aux EPHAD, aux portages de repas, etc sont des opportunités pour intégrer des clauses favorisant la production de produits locaux et de saison. Mais même si ces clauses existent, elles sont parfois rendues inopérantes par le manque d'offre sur le territoire et/ou la saturation de celle-ci. D'où la nécessité d'engager une réflexion à ce sujet, et de privilégier, par exemple l'allotissement des appels d'offre afin des les adapter à l'organisation et aux infrastructures des productrices et producteurs locaux.

PENSER LA QUESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Il faut penser la question de l'aide alimentaire en tenant compte des spécificités du milieu rural: le recours à l'aide alimentaire peut être source de stigmatisation et d'un sentiment de dévalorisation de la part des personnes concernées. Et ce d'autant plus en milieu rural où l'interconnaissance des habitant·es rend plus compliqué un recours « discret » aux services. Il convient de penser l'aide alimentaire sous des formes les moins stigmatisantes possibles, qui allient l'accès à une alimentation de qualité, le renforcement du lien social et l'accès aux moyens (de cuisiner par exemple). Des initiatives de sécurité sociale alimentaires sont menées sur quelques territoires en France et constituent une piste intéressante de réflexion et d'expérimentation.

EXEMPLE

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION (SSA)

La SSA est un projet porté par plusieurs acteurs de la société civile et repose sur 3 piliers:

- L'universalité: chaque citoyen et citoyenne pouvant disposer d'une carte vitale de l'alimentation créditée de 150€.
- Le conventionnement démocratiquement organisé permettant aux citoyens et citoyennes d'orienter la production agricole et alimentaire, et de déterminer les types de produits accessibles et leurs critères de qualité.
- Un financement basé sur les cotisations sociales.

- L'enjeu économique que représente la sécurité sociale de l'alimentation implique le respect des droits des producteurs et productrices et la prise en compte des impératifs environnementaux.
- La SSA est aujourd'hui expérimentée à l'échelle locale en associant CCAS, associations, productrices et producteurs, ...

POINTS D'ATTENTION

- L'alimentation est souvent abordée sous l'angle des comportements individuels, ne prenant que très peu en compte les autres déterminants de l'accès à une nourriture saine: revenu, mobilité, offre... Cette approche est réductrice, peut être culpabilisante et peut aussi renforcer les inégalités sociales de santé, les populations les plus favorisées bénéficiant de conditions plus favorables d'accès à une alimentation de qualité. •
- Dans le domaine de la prévention, l'accès à une alimentation de qualité des jeunes enfants est un des leviers les plus puissants de réduction des inégalités sociales de santé et constitue un facteur de protection vis-à-vis du développement d'un certain nombre de pathologies dans l'enfance, puis à l'âge adulte: obésité, maladies cardiovasculaires... • Sur cette question, plusieurs axes peuvent être travaillés: l'offre en restauration collective, les goûters dans le cadre des activités périscolaires, une sensibilisation des enseignantes sur la place des bonbons à l'école, la diversification de l'offre pendant les fêtes d'école...
- À l'autre bout de la pyramide des âges, la question de l'alimentation des personnes âgées est particulièrement prégnante. La perte d'autonomie a un impact d'autant plus important que l'organisation d'un portage de repas à domicile est plus complexe en milieu rural: population disséminée, coût du transport, difficulté de repérage des personnes concernées.

• https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2022/08/Dossier_Alimentation-et-territoires.pdf

• https://www.afro.who.int/sites/default/files/2017-06/9789242563702_fre.pdf

QUELQUES EXEMPLES À L'ÉCHELLE LOCALE

- **Profiter des nombreuses manifestations publiques de promotion des produits locaux**, pour allier l'information sur l'offre de proximité et des actions de promotion de la santé sur la transformation des produits et l'intérêt d'une alimentation de qualité.
- **La cuisine mobile**: un outil pertinent de prévention, d'accès à une alimentation équilibrée et de maintien de lien social. La création d'une cuisine mobile où les habitant·es peuvent contribuer à la confection des repas en collaboration avec des cuisinier·ères peut tout à la fois répondre aux besoins des personnes âgées sur les territoires et faire l'objet d'actions intergénérationnelles permettant la mixité sociale.
- **S'appuyer sur les fêtes et actions collectives pour valoriser les boissons peu sucrées, et diversifier l'offre alimentaire**: accès à des plats végétariens, cuisine locale...
- **Les Programmes alimentaire territoriaux (PAT)** allient à la fois une dimension économique, sociale et environnementale en définissant une politique alimentaire à l'échelle locale qui prend en compte tout à la fois le soutien à la production locale et l'élaboration d'une offre alimentaire de qualité, la préservation des paysages et de l'environnement et enfin la promotion d'une alimentation de qualité via des actions d'éducation pour la santé. Les PAT mettent en présence de nombreux partenaires du territoire.
- **Le contrat local de santé et le PAT: des outils complémentaires pour agir**
De nombreux Contrats locaux de santé intègrent aujourd'hui un axe dédié à l'alimentation avec le développement d'actions de prévention auprès des parents, des enfants, des familles en situation de précarité. Le CLS et le PAT peuvent ainsi se compléter en intégrant au CLS la dimension sociale du projet alimentaire territorial par exemple.

Collectivités territoriales, services de l'État, financeurs



Agriculteurs et producteurs

Groupement de producteurs,
groupement d'intérêt économique
et environnemental (GIEE),
coopératives...



Organismes d'appui et de recherche

Centres d'initiatives pour valoriser
l'agriculture et le milieu rural (CIVAM),
Chambres consulaires, instituts
de recherche, associations, universités,
Parcs Naturels Régionaux (PNR)...



Société civile

Associations de consommateurs,
associations de parents d'élève...



Acteurs de l'économie sociale et solidaire

Producteurs, coopératives...



Entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation

Plateformes d'approvisionnement, supermarchés,
gestionnaires de la restauration collective
artisans, grossistes...

LE RÔLE DES ÉLU-ES

- Soutenir et initier une politique globale de l'alimentation en veillant à une cohérence des approches sur le territoire: offre commerciale, prévention, marchés publics, soutien à la production locale, restauration collective...
- Intégrer l'alimentation des enfants comme un axe fort des politiques locales de santé.
- S'appuyer sur le code des marchés publics.

3. RESSOURCES ESSENTIELLES

1. Delfosse C., 2019, « L'alimentation: un nouvel enjeu pour les espaces ruraux », *L'Information géographique*, 83, p. 34-54.
<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2019-4-page-34.htm>
2. Les travaux du Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux, dont:
Accompagner les territoires vers des stratégies alimentaires territoriales - CIVAM Bretagne et consortium. 2019
https://www.terralim.fr/wp-content/uploads/2019_PLAQ_ATLASSVD.pdf
3. Dossier Ressources 2018 «Alimentation et Territoires», Actes de la Rencontre nationale 2020 «Alimentation et santé: la territorialisation des politiques publiques» - Fabrique Territoires Santé
<https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/alimentation-et-territoires/>
https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2022/03/Actes-RN2019_VF.pdf

SEPT FICHES THÉMATIQUES FORMENT CE RECUEIL.

ELLES ONT ÉTÉ ÉLABORÉES PAR DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX – PROFESSIONNEL·LES ET ÉLU·ES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES AGENT·ES D'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ – S'APPUYANT SUR LEURS EXPÉRIENCES ET EXPERTISES*.

- l'action déterminante des collectivités territoriales
- la prévention en milieu rural
- la participation des habitant·es
- la santé mentale
- la santé environnementale
- l'alimentation
- la santé des jeunes

* la liste des personnes ayant participé aux travaux du groupe est disponible sur le site de Fabrique Territoires Santé <https://www.fabrique-territoires-sante.org>



Ce recueil s'inscrit dans le cadre d'une convention entre Fabrique Territoires Santé et l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (en lien avec le Ministère des solidarités et de la santé), pour sensibiliser les acteurs et actrices des collectivités locales et leurs partenaires en milieu rural à une approche territorialisée de la santé.

Fabrique Territoires Santé
<https://www.fabrique-territoires-sante.org/>

avec le soutien du ministère de
la Transition écologique et de la
Cohésion des territoires et l'appui et
l'intervention de Pas de Coté en santé

Avec le soutien de



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

